

L'EAU?

L'eau est l'un des éléments les plus présents sur Terre, nécessaire à la vie et central dans de nombreuses activités humaines.

Elle est une **ressource inégalement répartie** sur Terre. Bien que la France ne manque structurellement pas d'eau, les effets du **changement climatique** se font déjà sentir :

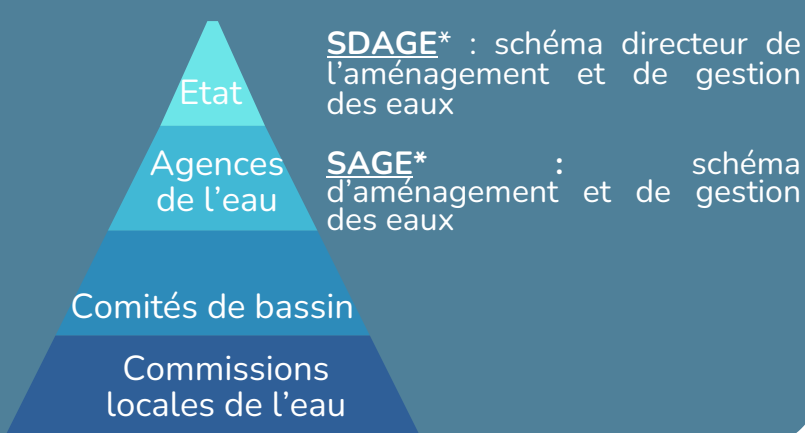
-14% de la ressource en eau en France

32 jours consécutifs sans pluie significative et consécutifs (hiver 2022-2023)

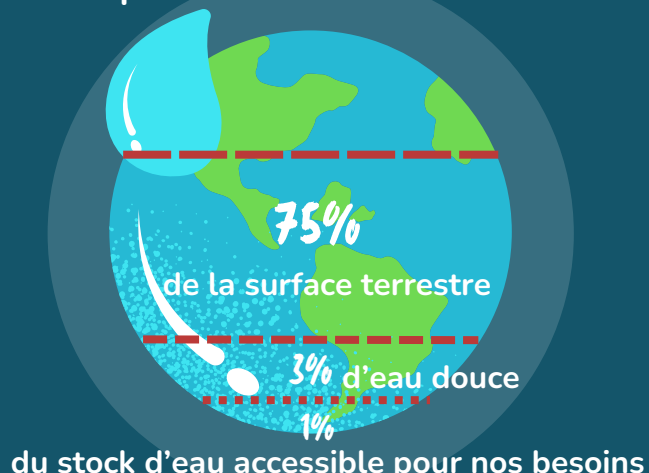
GESTION ET PLANIFICATION DE L'EAU

En France, les ressources en eau sont gérées par **bassin hydrographique**, au nombre de 12.

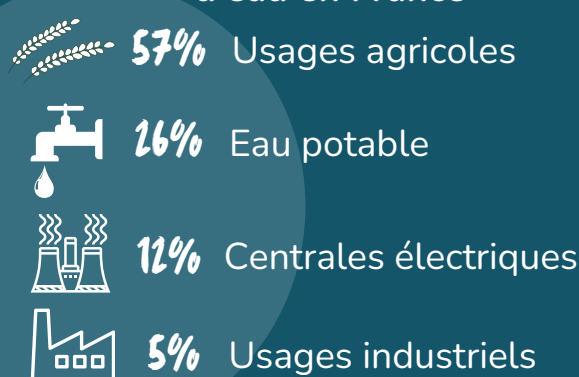
- Les **agences de l'eau** sont les principaux organes de financement de la politique de l'eau dans les bassins
- Pour chaque bassin, le **comité de bassin** arrête les grandes orientations en élaborant le **SDAGE***
- Les **commissions locales de l'eau** élaborent et assurent le suivi du **SAGE***



Répartition de l'eau sur Terre



Répartition de la consommation d'eau en France



QUELS ENJEUX POUR LES TPE-PME?

L'eau est une ressource indispensable à un très grand nombre d'activités économiques, en particulier industrielles (papeterie, automobile, textile etc.) et agricoles.

Les enjeux de la ressource en eau pour les entreprises sont les suivants :

- **Enjeux qualitatifs** : la qualité des eaux liée à la pollution (nitrates, pesticides, microplastiques, PFAS...), rejet des eaux usées, épuration...
- **Enjeux quantitatifs** : changement climatique (multiplication des inondations, sécheresses et orages), raréfaction de la ressource, prélèvements de l'eau, sobriété hydrique, réutilisation des eaux usées traitées, conflits d'usage...

FOCUS PLAN EAU : 53 MESURES

Présenté en mars 2023, le "**Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau**" a pour objectif de :

- garantir l'eau pour tous, de qualité et des écosystèmes préservés.
- améliorer la réponse aux crises de sécheresse

→ **53 mesures** visant à répondre à 3 enjeux majeurs : **sobriété des usages, qualité et disponibilité de la ressource.**

A noter qu'un **plan eau** pour les territoires d'outre-mer existe depuis 2016.

Pour toutes les filières économiques : plan de sobriété pour contribuer à l'objectif **-10% d'eau prélevée d'ici 2030**

Faciliter la réutilisation des eaux usées traitées : lever les freins réglementaires

Une **tarification progressive de l'eau** mise en œuvre dans certains territoires

Des **mesures sectorielles** pour les secteurs les plus consommateurs en eau (agriculture, industrie, bâtiment...)

REDEVANCES

Les agences de l'eau perçoivent des **redevances en provenance de tous les usagers de l'eau**, dont certaines sont payées directement ou indirectement par les entreprises (industriels, agriculteurs...)

Elles sont redistribuées afin de **proposer des aides financières notamment aux entreprises pour réaliser différents projets** (lutte contre la pollution de l'eau, protection de la santé, préservation de la biodiversité, etc.)

Au **1er janvier 2025**, plusieurs évolutions des redevances existantes ont eu lieu. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

RESSOURCES UTILES

- **Plan eau de 2023** : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/plan-daction-gestion-resiliente-concertee-leau>
- **Pour s'informer sur les restrictions d'eau en période de sécheresse** : <https://vigieau.gouv.fr/>
- **Pour approfondir le sujet** : <https://www.cieau.com/>
- **Pour en savoir plus sur les enjeux pour les entreprises, ici**